

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V. 108 Vœu relatif à la concrétisation du projet Mezzara porté par le « Cercle Guimard ».**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le vœu 2016 V. 85 adopté par le Conseil de Paris, en sa séance de mars 2016 ;

Considérant que le patrimoine de Paris attire chaque année un très grand nombre de visiteurs et fait de notre capitale la première destination touristique mondiale ;

Considérant la prééminence actuelle de l'Art Nouveau sur la place européenne ;

Considérant que l'architecte Hector Guimard (1867-1942) est le représentant majeur de l'Art nouveau en France, à l'instar d'Antoni Gaudí à Barcelone et de Victor Horta à Bruxelles ;

Considérant que l'immeuble dit « hôtel Mezzara », sis 60-62, rue Jean de la Fontaine (16<sup>e</sup>), œuvre de Guimard, habité jusqu'en 1914 par son commanditaire, Paul Mezzara, puis racheté par l'Etat, a été, par arrêté du 17 septembre 2015, déclaré d'inutilité au service public et déclassé du domaine public puis confié à France Domaine aux fins de vente ;

Considérant que le classement de l'hôtel Mezzara au titre des monuments historiques depuis l'été 2017 ;

Considérant les démarches entreprises auprès de l'Etat par le « Cercle Guimard », association à but non lucratif, en vue de proposer un projet de musée à l'instar de la Casa Milà et du palais Güell Barcelonais en hommage à l'œuvre d'Antoni Gaudí ;

Considérant la formidable occasion pour la Mairie de Paris d'inscrire ainsi dans la Ville un témoignage fondamental de l'œuvre de Guimard ;

Considérant la qualité du travail de l'association et le succès rencontré par l'exposition qui s'est déroulée du 16 septembre au 9 décembre 2017, qui a attiré 13.000 visiteurs et pour l'organisation de laquelle l'association a reçu une subvention de 3.000€

Sur la proposition de Céline BOULAY-ESPERONNIER et des élus du groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants, le Conseil de Paris,

Emet le vœu :

- que la Mairie de Paris poursuive le travail initié par l'association « Le Cercle Guimard » pour engager une action forte auprès de l'Etat et assurer ainsi la concrétisation du Projet Mezzara.